**OBLIGATIONS ET ATTESTATIONS**

**DU PORTEUR DE PROJET**

**Je soussigné\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide < fonds concerné > destinée à la réalisation de l’opération intitulée « \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ».**

**Rappel du montant de l’aide européenne sollicitée : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ €, pour un coût total de l’opération de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ € HT/TTC.**

**J'atteste sur l'honneur :**

* L’exactitude des renseignements de la demande d’aide,
* La régularité de la situation fiscale et sociale,
* Ne pas avoir sollicité d’autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
* Ne pas avoir sollicité d'autres fonds européens pour financer les dépenses de cette opération,
* Ne pas faire l’objet d’une procédure collective (ex : redressement, liquidation…) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la règlementation européenne des aides d’Etat,

**J’ai pris de connaissance des obligations du porteur de projet[[1]](#footnote-1) et m’engage à les respecter en cas d'octroi de l'aide :**

1. Informer le service instructeur du début d'exécution effective de l’opération ;
2. Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ;
3. Respecter les engagements de réalisation de l’opération ;
4. Informer le service instructeur en cas de modification de l’opération (ex : période d’exécution, localisation de l’opération, engagements financiers…) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale…), de ma raison sociale, etc…
5. Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre de l’opération, ou opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l’activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme.
6. Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l'aide européenne ;
7. Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables de l’opération ;
8. Respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur, en matière de communication et de publicité ;
9. Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec l’opération ;
10. Recueillir, compiler et transmettre à la Région Ile-de-France,dans les délais impartis, les indicateurs, et le cas échéant les données relatives aux bénéficiaires des fonds (participants et entités) , prévus dans le cadre de l’appel à projet et de l’acte attributif de l’aide ;
11. Conserver toutes les pièces du dossier jusqu’à la date prévue dans l’acte juridique attributif d’aide, et archiver celui-ci.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l’aide européenne.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cachet et signature du porteur de projet (représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Nous vous recommandons de prendre connaissance de la notice explicative joint à la demande d’aide européenne [↑](#footnote-ref-1)